

ARRADON

L'ÉLECTION DES HÉRITIERS

L flotte comme un air de revanche à Arradon. Les municipales de 2020 vont voir s'affronter trois listes sans étiquette. Un challenger, Éric Monin (« Mon engagement c'est Arradon ») et surtout deux héritiers : Jean-Philippe Périès et Pascal Barret.

Le premier est issu de la liste du maire sortant, le divers droite Antoine Mercier. Ce dernier ayant décidé de ne pas se représenter, tout en figurant sur la liste de Périès, « Inspiration Arradon » (lire également *Le Mensuel* de février). Adjoint aux finances, Jean-Philippe Périès s'inscrit dans la continuité du mandat de son prédécesseur. Sa ligne ? Une gestion des deniers au cordeau et une volonté de couper court à la décroissance démographique de la commune (lire ci-contre). Loin de rejeter le bilan de son prédécesseur, il l'assume. Et ce malgré les critiques répétées envers la mandature d'Antoine Mercier. Jugées sans aspérité

ni ambitions par ses détracteurs, les six dernières années n'ont pas été marquées par des projets d'envergure. Sa maîtrise des finances publiques et la

réduction de l'endettement de la commune sont par contre saluées. Reste à savoir si la présence de Mercier sur la liste de Périès sera une force ou une faiblesse... D'abord écarté d'« Inspiration Arradon », Mercier a été démarcher la liste du maire sortant de Vannes David Robo, puis celle du Marcheur vannetais Patrick Le Mestre, avant d'annoncer son retour au bercail début 2020 dans la liste de Jean-Philippe Périès. De quoi laisser perplexes certains Arradonnais. « Il part, il reste, on ne sait plus trop », commente cet ostréiculteur. « J'espère que cette valse hésitation n'est pas à l'image de la liste de Périès. » Au représentant de la majorité sortante de soulever tout doute quant

à cette indécision politique héréditaire. Une position délicate partagée en grande partie par son principal adversaire : Pascal Barret. Conseiller municipal d'opposition divers gauche, le candidat de la liste Ensemble pour Arradon a pour lourde tâche de faire oublier aux électeurs les municipales de 2014. Au second tour, le maire d'alors, le divers gauche Dominique Mourier, s'était fait balayer par le divers droite Antoine Mercier (44,60% contre 55,40% des voix). Un score sans appel que Mourier avait en partie attribué à « un vote sanction national ». Et que d'autres, dont plusieurs membres de sa liste, expliquaient en citant une « campagne molle », « naïve » et « un manque de clarté politique ».

Des critiques que Pascal Barret ne semble pas avoir oubliées si l'on en croit la lecture de son programme. « Ambition » en est le mot clé. Avec comme fers de lance, le vivre-ensemble, l'accessibilité au logement pour les plus jeunes et un développement maîtrisé. Des directions qui rappellent fortement les engagements de Dominique Mourier, certes, mais surtout d'André Gall. Figure historique de la gauche vannetaise, le PS André Gall a conduit Arradon de 1995 à 2008. Médiathèque, salle de la Lucarne, construction de logements sociaux, plan local d'urbanisme volontariste... le socialiste a laissé son empreinte dans l'histoire de la commune en raison de sa détermination à mener des dossiers souvent clivants. « Il a réussi à mener une politique volontariste de gauche dans une commune qui vote majoritairement à droite à chaque scrutin national... et à se faire réélire ! », souffle cette commerçante du centre, toujours admirative « d'André ». Ainsi si les enjeux de la ville sont connus et partagés par les trois listes, ce sera surtout sur leur capacité à convaincre la population de leur détermination politique et leur clarté d'action que les trois candidats seront jugés par les Arradonnais.

LES MUNICIPALES DE 2020 VONT VOIR S'AFFRONTER TROIS LISTES SANS ÉTIQUETTE

LA VILLE EN CHIFFRES

Population en 2016

 5 369

Évolution population

-0,3%

depuis 2011

Moyenne Morbihan +0,6%

Revenus médians en 2016

 26 797 €

Taux de chômage en 2016

8%

RÉSULTATS 2ND TOUR MUNICIPALES 2014

